

Taxe communale sur la distribution gratuite à domicile
d'écrits publicitaires non adressés

FORMULAIRE DE DECLARATION

A renvoyer ou faxer (au 087/34 15 87) à l'Administration communale de Dison
Rue Albert Ier, 66
4820 DISON

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdemoiselles et Messieurs les Échevins,

Par la présente, nous vous informons que exemplaires de
..... ont été distribués sur le territoire de votre commune.

Le poids d'un exemplaire distribué est de : grammes.

La distribution a été effectuée en date du :

Firme ou entreprise en faveur de laquelle la publicité est distribuée et qui sera sujette
à taxation :

NOM : TVA : BE _____._____._____

Adresse :

Code postal : VILLE :

TEL : FAX :

Représentée par :

Éditeur responsable :

Distributeur :

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Adresse : Adresse :

.....

.....

Tél : Tél :

Nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdemoiselles et Messieurs les
Échevins, en l'assurance de notre parfaite considération.

Date :

Signature :

**Veillez nous transmettre cette déclaration au plus tard dans les 15 jours suivant
la fin du trimestre concerné.**
A défaut, la procédure d'enrôlement d'office sera entamée.